



COMMUNIQUÉ

Conakry, le 06 Janvier 2021

AU SUJET DES RUMEURS SUR LES BILLETS DE 10.000 FG DE LA SERIE 2012

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) informe les populations guinéennes que des rumeurs persistantes circulent actuellement dans la cité sur une prétendue non validité des anciens billets de 10.000 Francs Guinéens de la série 2012.

Cette situation entraîne le rejet de ces billets de 10.000 FG dans les transactions entre les agents économiques.

La Banque Centrale de la République de Guinée tient à rassurer les populations que ces anciennes coupures de 10.000 Francs Guinéens de la série 2012, autant que les nouvelles coupures de 10.000 Francs Guinéens de la série 2018, ont toujours, toutes les deux, cours légal et pouvoir libératoire sur toute l'étendue du territoire national.

Pour l'heure, aucune action de démonétisation des billets de 10.000 Francs Guinéens n'est envisagée par la BCRG. Ces billets, toutes séries confondues, doivent donc être acceptés dans le cadre des transactions économiques.

En tout état de cause, le refus de recevoir la monnaie nationale ayant cours légal est puni par les textes en vigueur.

La Banque Centrale de la République de Guinée sait compter sur la compréhension de tous et de chacun.

La Banque Centrale de la République de Guinée

Contact presse

BCRG

Moussa MANSARE

Responsable de la Cellule de Communication

Tél : (+224) 628 03 88 35

moussa.mansare@bcrq-guinee.org

À PROPOS DE LA BCRG

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une institution qui œuvre à la définition et à la conduite de la politique monétaire du pays. Dans la consolidation de l'économie et le maintien de la stabilité des prix, la BCRG opère de façon autonome, et apporte ainsi son soutien à la politique économique du Gouvernement de la République de Guinée en vue d'une croissance économique saine et durable.